
PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 117

(SUPPLÉMENT À LA « LETTRE DES AMIS » N° 178)

NOTIONS PRATIQUES D'HÉRALDIQUE

Association

Les amis des archives

de la Haute-Garonne



Par
Roger BOURSE

Considérée jusqu'à la Révolution comme un art, l'étude des armoiries a été longtemps reléguée à une position mineure parmi les sciences auxiliaires de l'histoire. Elle a été victime de l'indifférence, voire du mépris de l'enseignement en France, alors qu'en Allemagne, en Suisse, en Belgique et en Grande-Bretagne, elle est considérée comme une science à part entière. Car ces pays n'ont pas eu à subir la fougue iconoclaste de la Révolution. Mais elle a repris ces dernières années une place non négligeable dans les études historiques, par les connaissances qu'elle apporte dans les mentalités et l'évolution socio-culturelle de l'humanité.

Le besoin de représenter les individus ou les collectivités par un symbole graphique est une constante de l'histoire des peuples : du cartouche égyptien au moderne logo en passant par le bouclier grec, les monnaies romaines, les enseignes militaires, les bannières, drapeaux, marques de fabrique... Le blason n'est qu'une forme de ces représentations.

Le terme de blason signifiait à l'origine "lecture d'un écu". Il était précédé lors d'un tournoi par un son de trompe, et viendrait de l'allemand "blasen", c'est-à-dire annoncer à son de trompe. Le terme a pris plus tard la signification d'écu lui-même, tandis que les armoiries, ou armes, indiquent plus précisément le contenu de l'écu.

La "science du blason" - on dit aujourd'hui l'héraldique - a pour but de décrire les armes portées par les personnes ou les collectivités (villes, communautés civiles (confréries) ou religieuses (monastères, couvents, chapitres). Un armorial est un recueil d'armoiries.

Si l'héraldique fait aujourd'hui partie de l'histoire dont elle est l'une des sciences auxiliaires, elle est devenue, avec la sigillographie, indissociable de la généalogie. Beaucoup de cercles généalogiques ont une double dénomination : généalogique et héraldique. La Fédération s'intitule "Fédération des sociétés généalogiques, héraldiques et sigillographiques". Il existe d'autre part une académie internationale d'héraldique, ce qui témoigne de son universalité et de son extra-territorialité, qui existait déjà au Moyen Âge où les hérauts formèrent peu à peu une caste privilégiée et internationale.

Nous ne saurions avoir la prétention de remplacer en quelques phrases l'un quelconque des nombreux traités d'héraldique. Les lignes qui suivent n'ont d'autre but que d'initier aux protocoles qui règlent de manière stricte la description d'un blason. Car il suffit de connaître quelques rudiments de base pour rendre sa lecture accessible à celui qui s'intéresse à cette science : le complément sera trouvé dans l'un quelconque des bons ouvrages de vulgarisation¹.

Rappelons enfin qu'il existe en France une Commission nationale d'héraldique auprès de la Direction des Archives Nationales² susceptible en particulier d'aider à la création de nouvelles armoiries.

¹ Pour une première approche, on pourra par exemple consulter le petit opuscule de Geneviève d'Haucourt et Guy Durivault intitulé "Le Blason" (Que sais-je ? n°336).

² 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris.

I.- NOTIONS GÉNÉRALES

DÉFINITION

L'héraldique se définit comme l'art et la science des armoiries. Le mot est né au XIX^{ème} siècle, du substantif "héraut" (du germanique heriwald, messenger). Auparavant, on parlait de blason (signifiant blasonnement, c'est-à-dire lecture et reconnaissance des armoiries). D'où le titre d'un ouvrage célèbre "Le blason des armoiries" qui ressemble à un pléonasme, car aujourd'hui les termes de blason, armoiries, écu, armes sont devenus synonymes.

HISTORIQUE

Si la décoration des boucliers, première application de l'héraldique, remonte au moins pour l'Occident à l'époque grecque, les armoiries au sens vrai, c'est-à-dire constantes pour un même personnage et obéissant à des règles précises de représentation, ne sont apparues, selon l'opinion la plus répandue aujourd'hui, que vers le milieu du XII^{ème} siècle (1125-1175) et de manière progressive. Il faut abandonner l'idée qu'elles ont été adoptées à l'occasion de la Première croisade. Le sceau le plus ancien que l'on connaisse dans le Midi et qui porte une croix de Toulouse, est attribué à Raimond de Saint-Gilles ; mais il est aujourd'hui reconnu qu'il s'agit d'un faux.

Entre 1180 et 1230, les armoiries se sont progressivement répandues dans la noblesse. Le moteur principal en fut la nécessité de reconnaître l'identité d'un chevalier en armure, dont le visage disparaissait sous le heaume. Encore plus qu'au combat, où il était pourtant impératif de pouvoir se regrouper autour de son chef, c'est surtout au cours des tournois que s'amplifia l'art héraldique avec la décoration luxuriante des boucliers reproduite sur les vêtements du *miles* et le caparaçon de son dextrier.

A partir de 1230, les armoiries s'étendent à toutes les catégories sociales : femmes, ecclésiastiques, bourgeois, artisans, paysans, communautés civiles et religieuses. Mais elles n'auront plus pour but d'être arborées : les supports deviennent en premier lieu les sceaux destinés à l'authentification des actes. Leur diffusion est donc liée à celle du droit civil.

Aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles se produit un foisonnement des armoiries ; on les représente partout, d'abord sur les immeubles, mais aussi sur toutes sortes d'objets, des plus précieux (orfèvrerie) aux plus simples (objets en bois, en étoffe). Il n'est rien à cette époque qui ne soit orné ou pourvu d'armoiries. Durant cette période, l'adoption et le port d'armoiries sont libres. Il n'existe qu'une seule règle qui s'impose : ne pas prendre les armoiries d'autrui.

Ce n'est qu'à partir du XVI^{ème} siècle que l'on entre dans la période dite moderne, avec deux tentatives principales de codification législative : un mandement de François Ier daté de 1535 réservait aux nobles le droit de timbrer leurs armoiries, c'est-à-dire de les surmonter d'une couronne ou d'un heaume. Le but était la chasse aux usurpations de noblesse. Mais il y eut de nombreuses transgressions.

Il faut attendre l'orée du XVIIIème siècle avec le célèbre édit de Louis XIV de 1696 pour voir apparaître une véritable codification. Cet édit prescrivait l'enregistrement des armoiries ; il fut suivi un an plus tard (1697) de l'établissement de rôles où devaient être inscrites toutes les personnes ou communautés jugées "capables" de porter des armoiries, ce qui entraîna l'attribution d'office d'armoiries dont certaines, ridicules, ne furent jamais portées. Ainsi, le notaire Pierre Pépin se vit octroyer un écu *d'argent à trois pépins de raisin de sable*. Ou encore un apothicaire breton reçut un écu *d'azur à la seringue d'argent accompagnée de trois pots de chambre du même*, emblèmes parlants à une époque où *saignare* et *purgare* étaient les thérapeutiques universelles ! Et que dire de l'infortuné Pissard qui écopa lui aussi pour tout blason d'un écu orné, si l'on peut dire, d'un pot de chambre ! Par contre, le célèbre Le Nôtre était fier dit-on d'arbore un écu *d'azur à trois limaçons d'or, couronnés d'une feuille de chou du même*.

Cet édit, destiné avant tout à faire rentrer de l'argent dans les caisses royales (de 20 livres pour les particuliers jusqu'à 100 livres pour les communautés) a eu le mérite de permettre l'établissement du "Grand Armorial de France" par d'Hozier. Son application fut abandonnée à partir de 1709. Il est conservé au département manuscrits de la Bibliothèque Nationale et consultable aujourd'hui uniquement sur microfilm (texte et dessins).

La Révolution s'attacha à abolir tous les signes qui pouvaient rappeler l'ancienne féodalité. Ainsi, le 19 juin 1790, l'Assemblée constituante décréta la suppression des armoiries. Le port d'armoiries fut désormais interdit. Il fut même prescrit de les détruire : les blasons ornant les édifices furent martelés, les sceaux des communautés brisés. Dès lors débuta une véritable chasse aux sorcières à l'encontre de ces ci-devant signes de la féodalité : les armoiries vont être victimes d'une confusion des Révolutionnaires qui identifient à tort noblesse et blason. Car, comme le rappelle Michel Pastoureau³, *"plus des deux tiers des armoiries en usage dans le royaume de France étaient des armoiries non nobles, parmi lesquelles un bon tiers appartenaient à des personnes morales. La plupart des villes en étaient déjà pourvues"*.

Une nouvelle période commença avec l'apparition de la noblesse d'empire (1808) puis le rétablissement de la noblesse traditionnelle (1814) et le droit aux armoiries quelle que soit leur origine (deuxième Restauration). Un nouvel âge d'or de l'héraldique moderne commence avec le second Empire et se termine avec la fin de la première guerre mondiale.

Aujourd'hui, les armoiries sont considérées comme des marques de reconnaissance accessoires au nom de famille auquel elles se rattachent de manière indissoluble. Tout individu (ou communauté) est libre de se doter d'armoiries, à condition de ne pas adopter celles d'autrui.

SOURCE DES ARMOIRIES

Nous avons vu qu'aux XIVème et XVème siècles, l'usage des armoiries s'était répandu pour marquer toutes sortes d'objets. On devrait donc s'attendre à en trouver partout.

Or, l'expérience montre qu'il n'en est rien : tout ce qui entre dans la catégorie des biens mobiliers est par essence facilement déplacé (par aliénation volontaire ou involontaire du propriétaire) ou périssable (objets en faïence, étoffes, bois). Aussi trouve-t-on le plus souvent des armoiries dans les archives familiales ou publiques, sous la forme de sceaux armoriés. Egalement précieux sont les "Ex libris" ou encore les reliures dites "aux armes".

³ Pastoureau (M.), *Figures de l'Héraldique*, Découvertes Gallimard, Traditions, 1998, p.37.

On peut également rencontrer des armoiries sculptées ou gravées sur les linteaux de portes de certaines demeures. Il n'est pas rare non plus qu'un portrait peint soit armorié : l'identification du sujet avec ses armoiries s'impose d'elle même. Les vitraux des églises fournissent également une source précieuse d'armoiries, qu'il est facile assez souvent de rattacher à leur donateur. Par contre, il faudra se méfier de tableaux offerts et qui portent des armoiries : elles peuvent appartenir au donateur, mais aussi recouvrir des armoiries plus anciennes sur lesquelles le dernier donateur a fait repeindre sans scrupule les siennes propres.

Les sources les plus utiles (car documentées) proviennent des armoriaux et des traités généalogiques. Les armoriaux les plus précieux sont les armoriaux manuscrits (du XIIIème siècle jusqu'à la fin du XVème) mais en pratique, ils ne sont utiles qu'aux héraldistes professionnels. Le généalogiste amateur trouvera plus d'intérêt à consulter les nombreux armoriaux publiés à ce jour⁴. La consultation de Grand Armorial de France à la Bibliothèque nationale, avec ses 42 volumes de planches manuscrites, précédée par une recherche dans l'Indicateur (figurant souvent dans les usuels des bibliothèques municipales) peut réserver des surprises. Il est plus aisé aujourd'hui, au moins en première approche, de consulter les ouvrages de Louis d'Isarny-Gargas⁵. Il faut savoir toutefois qu'ils nécessitent un minimum de connaissance de l'héraldique pour transposer la description héraldique en dessin.

II.- LECTURE DES ARMOIRIES

Il est pratiquement indispensable de savoir lire des armoiries pour pouvoir reconnaître leur porteur et consulter un armorial. Ce problème de lecture se pose de manière très différente selon que l'on se trouve en présence d'un dessin de l'écu ou de sa description.

Dans le premier cas, le plus fréquent, il était nécessaire autrefois de le "blasonner". Le blasonnement, c'est-à-dire la description d'un écu en langage héraldique (opération qui s'apparente au thème en langue étrangère) suppose des connaissances approfondies de vocabulaire et surtout de "syntaxe" héraldique. Ce handicap a paru insurmontable à certains; il n'a pas peu contribué à écarter la science héraldique des recherches historiques. Aujourd'hui, grâce aux progrès et à la facilité de la reprographie moderne (photocopie et scanner), représenter des armoiries est devenu facile. Mais la connaissance du langage héraldique demeure indispensable devant un blasonnement non accompagné de dessin.

Dans ce deuxième cas, la difficulté consiste à se représenter un blason d'après sa description ; elle est similaire à une version, et beaucoup plus facile pour peu que l'on dispose d'un vocabulaire du blason et d'un minimum de connaissances facilement acquises. Il faut la résoudre obligatoirement si l'on ne dispose que de sources narratives.

⁴ Les ouvrages et publications consacrés à l'héraldique sont innombrables. La bibliographie la plus complète à ce jour a été publiée par Gaston SAFFROY (en 4 volumes) et continuée jusqu'en 1983 par sa fille Geneviève (5ème volume). Cet ouvrage, qui recense également la bibliographie généalogique et nobiliaire, comporte plus de 57.000 références. On peut aussi consulter avec profit (langage héraldique et bibliographie) le fascicule édité en 1994 par l'Inventaire général des Monuments et Richesses artistiques de la France (Documents et Méthodes n°3), intitulé *Les Armoiries : lecture et identification*, par Emmanuel de Boos et coll. [ISBN 2-11 087 309-4].

⁵ Izarny-Gargas (Louis d'), *Armorial Général de France, Généralité de Montauban*, Versailles, Association d'études héraldiques, 1992 et *Armorial Général de France, Généralité de Toulouse*, Sedopols, 1987.

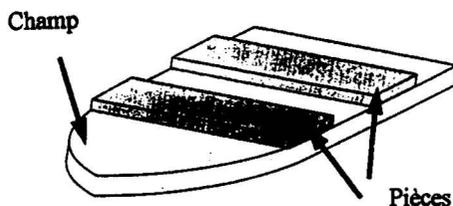
LA LECTURE DU BLASON

L'héraldique s'exprime par un langage qui lui est propre et qui, comme tout langage, possède son vocabulaire et sa syntaxe.

Un blason doit être décrit selon des règles spécifiques et à l'aide de termes particuliers. Tout l'art de blasonner consiste à être à la fois le plus précis et le plus concis possible. Cette concision va jusqu'à remplacer la description des armes les plus connues par la simple citation de leur attributaire. Ainsi, une *croix vidée, cléchée et pommetée* se dira "*croix de Toulouse*". De même une partition portant *de gueules à trois pals d'or* se dira "*de Foix*"; il suffira également d'annoncer "*de Béarn*" pour décrire un écu orné de *deux vaches de gueules accornées, colletées et clarinées d'azur*, sur fond d'or. Cependant, ces simplifications ne sont acceptables que s'il existe réellement un lien entre le blason décrit et la "Maison" correspondante ; elles ne seraient pas de mise dans le cas d'une adoption de fantaisie, voire d'une appropriation abusive ni *a fortiori* pour décrire un écu dont la figure porte un émail différent de celui qui la colore à l'origine.

La disposition des figures demande à être précisée. Une lance peut être posée horizontalement (on dit posée en **fasce**), verticalement (en **pal**), ou en oblique (en **bande** ou en **barre**). Un ensemble de figures identiques sera rangé de même en pal (les unes sur les autres), en fasce (les unes à côté des autres), en oblique (en bande ou en barre). Trois figures rangées deux en haut et une en bas se diront "bien ordonnées". Il suffira d'indiquer cette particularité, ou au contraire de les dire "mal ordonnées" pour les situer sans équivoque.

La notion primordiale en matière de blasonnement est qu'un écu doit être lu comme s'il était formé de couches superposées. La couche de fond correspond au **champ** ; lorsque celui-ci est divisé en **partitions**, chacune d'entre-elles délimite une partie de la surface sans ajouter de couche supplémentaire. L'addition de **pièces honorables** ou de figures vient au contraire former une deuxième couche qui se superpose au fond, pour constituer un deuxième plan plus superficiel. Une figure qui charge une pièce



D'or à deux fasces de gueules

honorale crée une troisième couche. Par exemple, un blason portant *d'or à une fasce de gueules accompagnée de deux besants d'or, un en chef et un en pointe* comportera trois plans virtuels : le champ (or), la fasce (gueules) et les étoiles juxtaposées.

Dans le cas le plus simple où l'écu n'est pas divisé, on décrit en premier le champ, puis les pièces honorables et enfin les **meubles** ou **figures** en commençant par le plus central qui est aussi le plus signifiant. On poursuit par la description du **chef** s'il y a lieu et l'on termine éventuellement par l'énoncé des **pièces brochant**⁶.

Plus souvent, il s'agit de décrire un blason fractionné en plusieurs **partitions**. Il faut alors commencer la lecture par l'angle supérieur gauche (en chef à **dextre**), et décrire les partitions de gauche à droite au fur et à mesure qu'elles se présentent, puis passer le cas échéant à l'étage inférieur en suivant le même ordre. Chaque partition sera décrite comme s'il s'agissait d'un écu entier, avec son chef et les pièces ou écussons brochant.

L'**écartelé**, lorsqu'il comprend deux quartiers identiques posés en **sautoir**, se lit en groupant les premier et quatrième quartiers, puis les deuxième et troisième. Lorsque chaque quartier est différent des autres, l'ordre de lecture devient : haut et gauche, haut et droite, bas et gauche, bas et droite.

⁶ Une pièce est dite « brochante » lorsqu'elle se superpose aux autres pièces sans tenir compte de leurs limites ni des traits de partition.

LES ORNEMENTS EXTÉRIEURS

L'écu représente l'élément principal des armoiries : il sera donc toujours lu en premier.

Les ornements extérieurs viennent ensuite, avec en chef le timbre, comportant pour les chevaliers un heaume (facultatif) taré de face ou de profil, surmonté d'une couronne de titre nobiliaire, faite pour les armoiries communales d'une couronne murale. Pour les personnalités ecclésiastiques, la couronne est coiffée d'un chapeau à pendants, dont le nombre de floches est en rapport avec la dignité du porteur. Sur les flancs, l'écu peut être "tenu" par des personnages ou "soutenu" par des animaux réels ou imaginaires. Enfin, à la pointe, on décrit la devise inscrite sur un listel. Le blason peut être également entouré du cordon d'un ordre de décoration ou même d'une guirlande de fantaisie.

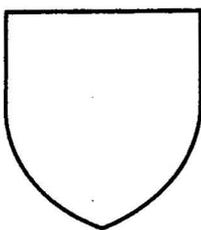
Tous ces ornements, et d'autres encore réservés aux armes personnelles, ne sont pas indispensables à la lecture d'un blason ; ils constituent cependant des éléments complémentaires très utiles à l'identification précise du porteur.



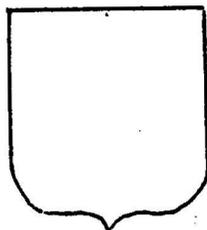
L'ÉCU ET SES PARTITIONS

Les écus les plus simples et les plus anciens ne portaient qu'une couleur : ils étaient dits "plains" (pour plat), qui s'écrit aussi "plein" (pour rempli). Il a donc été nécessaire de les diversifier en les ornant d'un symbole, pièce honorable ou figure (dite aussi meuble), puis de les combiner au gré des alliances familiales ou de les briser (c'est-à-dire de modifier un émail ou un meuble) pour distinguer les branches d'une même famille.

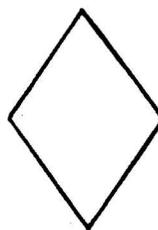
La forme de l'écu est très variable et guère signifiante : on peut tout voir, des écus à base d'ogive renversée (le plus classique en France) ou en accolade (écu moderne qui se prête le mieux aux écartelés) aux écus ronds, en losange, en carré (dit écu en bannière). Certains ont adopté et adoptent encore des écus étrangers, comme l'écu anglais « orné » de deux épaulements en chef ou encore l'écu saxon inspiré d'une targe...



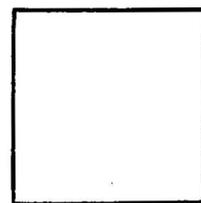
Écu classique



Écu moderne



Écu féminin



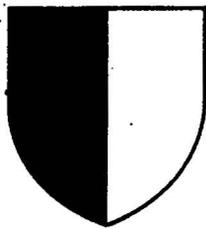
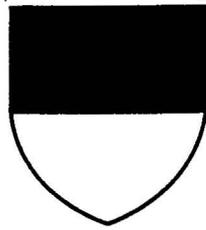
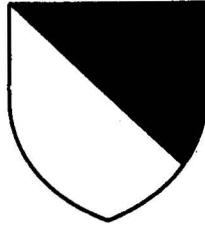
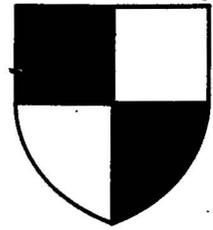
Écu en bannière

On peut schématiquement représenter un blason comme une surface plane limitée par le contour d'un écu de forme variable, allant de la plus simple [rond, carré (dit en bannière), ovale (femmes), losange] à la complexité de la targe médiévale.

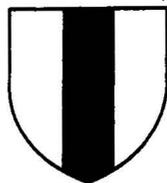
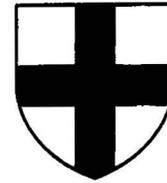
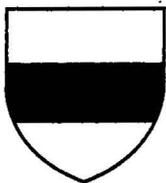
Afin de combiner plusieurs écus, sont apparues des divisions de la surface initiale, matérialisée par des traits : trait vertical définissant un parti, trait horizontal indiquant un coupé, trait oblique pour un taillé ou un tranché. Ces divisions, nommées partitions, ont donné naissance à des fragmentations plus complexes comme le tiercé (pour trois parties), l'écartelé (qui en comprend quatre).

Au delà, on énonce le nombre de traits verticaux et horizontaux. Les traits de partition peuvent ne pas être rectilignes : on observe toutes les formes de lignes brisées, courbes ou

même ondulées. Ils se combinent selon les nécessités de la partition (par exemple, un écartelé résulte de l'association d'un parti et d'une coupé).

*parti**coupé**tranché**taillé**écartelé*

Les pièces honorables viennent se superposer à l'écu en y disposant des bandes horizontales (fâsces), verticales (pals), obliques (bandes et barres) ou leur combinaison en chevron, en croix, en sautoir.

*pal**barre**croix**fasce**bande**chevron**sautoir*

Par dessus se place l'extrême variété des figures héraldiques, images réelles (dites au naturel) ou symboliques de toute sorte, couvrant non seulement le règne animal et végétal, mais aussi le monde matériel ou imaginaire (chimères), d'hier ou d'aujourd'hui : des avions stylisés apparaissent dans les armoiries des villes sièges d'aéroports, des skis viennent orner les blasons de certaines stations de sports d'hiver.

LES ÉMAUX

La couleur est fondamentale en héraldique : il existe des blasons sans figures ni partitions, il n'en existe pas sans couleur.

Traditionnellement, les couleurs ou émaux sont au nombre de six : deux métaux, l'or (ou jaune) et l'argent (ou blanc), et quatre émaux proprement dits : rouge (gueules), bleu (azur), vert (sinople) et noir (sable). Les figures qui évoquent tout ou partie du corps humain, sont généralement représentées avec la couleur de la peau (on dit « de carnation ») ; d'autres peuvent prendre leur aspect naturel (elles sont dites « au naturel »).

Il y a enfin quatre trames particulières, dites fourrures, peu utilisées dans le midi : l'**hermine** (semé de mouchetures noires sur fond d'argent) et la contre-hermine (mouchetures blanches sur fond noir), le **vair** (cloches stylisées d'azur sur fond d'argent) et le contre-vair (cloches opposées par la base).

La représentation héraldique a évolué au cours de l'histoire. Pour l'illustrer, nous prendrons comme exemple un écu très simple, ne comportant qu'un seul émail, le rouge, sans aucun meuble. Il se blasonne : *de gueules plain*.

1.- Les armoriaux manuscrits antérieurs au XVIème siècle le représentent facilement, car ils sont coloriés. Mais ils sont rarissimes, et l'amateur n'a pas accès facilement à leur examen. L'écu est représenté uniformément rouge.

2.- L'imprimerie a permis la diffusion des informations, mais l'absence de représentation des couleurs a longtemps compliqué les choses : il a fallu y suppléer par une symbolique, mais malheureusement sans aucune normalisation. Presque chaque éditeur a adopté la sienne propre :

- Au XVème siècle en France, on utilise volontiers une symbolique ésotérique, la couleur étant associée soit à une planète (rouge = Mars), soit à une pierre précieuse (rouge = Rubis, soit enfin à la qualité associée (rouge = Prouesse).

- Au XVIème siècle, dans les pays anglo-saxons, on prend l'habitude de représenter la couleur par un sigle souvent alphabétique : G ou Gu (pour gueules), R ou r (pour red (anglais) ou rot (allemand), ou encore « o » (signe de Mars).

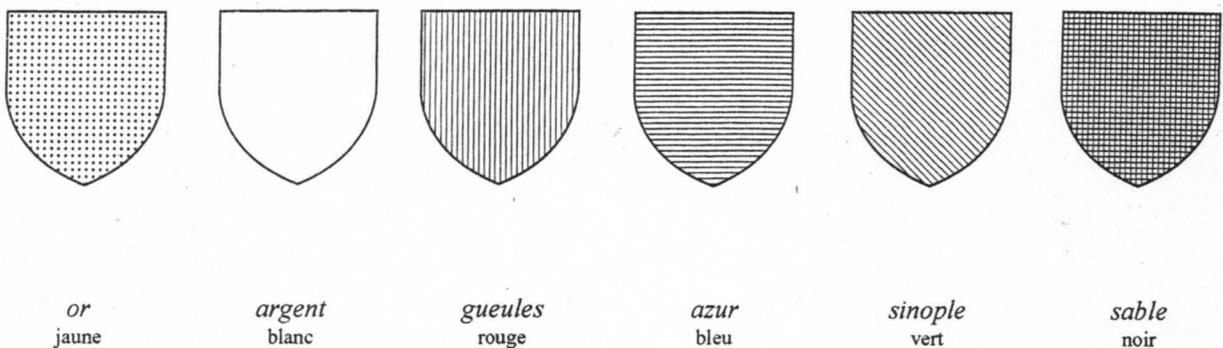
- Il faut attendre le XVIIIème siècle pour que les représentations d'armoiries adoptent une codification graphique internationale, où le rouge est symbolisé par une trame de lignes parallèles verticales. Cependant, encore au XIXème siècle, Rietstap adoptera pour son armorial (toujours très consulté) une codification des couleurs qui lui est propre, en utilisant les premières lettres de l'alphabet. Ainsi, après les métaux, or et argent, le rouge, traditionnellement le premier émail, est représenté par la lettre C.

3.- A toutes les époques, les blasons des grandes familles sont connus des héralds qui adoptent souvent un langage plus concis, mais encore plus hermétique pour le non initié. Dans l'exemple choisi, la famille illustre qui l'arbore est la maison d'Albret. Il pourra donc être simplement blasonné : *d'Albret*.

Il existe une seule règle fondamentale en héraldique concernant la superposition des couleurs : on ne doit pas poser métal sur métal, ni émail sur émail. Lorsque cette règle est transgressée (moins de 1% des cas), les armoiries sont dites « à **enquerre** » et la transgression demande à être justifiée.

Sur les ouvrages anciens où la couleur ne pouvait être utilisée, on s'est servi de divers artifices pour la symboliser. Chaque imprimeur avait ses propres codes : il a fallu attendre le XVIIème siècle pour voir se constituer une normalisation internationale. Mais cette codification ne s'impose pas : encore au XIXème siècle, des éditeurs s'en tiennent à leur fantaisie (*voir encadré*).

Avec la couleur, les codes peuvent apparaître aujourd'hui comme superflus : il n'en est rien, dans la mesure où l'on se trouve confronté avec un blason imprimé en blanc et noir. Si les émaux en sont codés – ce qui n'est pas toujours évident – il sera possible de les reconstituer. En effet, dans ce cas, la trame du champ et des pièces et figures indiquera l'émail correspondant selon le code international suivant :



Il n'est pas possible d'aborder ici le vocabulaire très particulier qu'emploient les héraldistes pour décrire meubles et figures. Il existe à cet effet de nombreux vocabulaires dont les principaux sont signalés en fin d'article. Par contre, une connaissance minimale de la syntaxe héraldique est nécessaire pour démythifier ce qui peut apparaître comme un langage hermétique réservé à des seuls initiés.

L'ORDRE DE LECTURE

Plusieurs principes simples président à la lecture d'un blason.

Le premier résulte du fait que l'écu doit être décrit, ainsi que nous l'avons indiqué, comme s'il était en relief : le fond, appelé le champ, représente la surface de base sur laquelle seront posées les pièces honorables, ces dernières supportant les figures. De cette conception découle le terme **plain** pour désigner un blason unicolore sans pièces ni figures.

Le second impose d'être à la fois aussi concis et précis que possible. Il faut décrire chaque pièce avec sa position, son orientation, sa situation par rapport à une autre. Le lecteur doit se considérer comme s'il était lui-même porteur du blason : il en résulte une inversion des côtés, le côté gauche de l'écu se trouvant situé de ce fait à droite du porteur ; il sera donc dit placé à dextre, le côté opposé devenant senestre (au lieu de droite).

La description doit débiter par l'indication de l'émail du champ, suivie de la figure principale placée au centre de l'écu (pouvant elle-même être chargée de figures) ; elle se poursuit par les figures qui accompagnent le cas échéant la pièce principale, puis par celles qui sont placées par dessus et qui sont dites brochant. Enfin, on doit blasonner le chef s'il y a lieu.

Lorsqu'il y a partition de l'écu, la lecture commence par la partie située en haut (mais le chef proprement dit ne sera décrit qu'en dernier) et à gauche, c'est-à-dire dextre. Chaque partition sera successivement décrite, de gauche à droite, puis de haut en bas, comme s'il s'agissait d'un écu isolé¹ avant d'aborder les pièces à cheval sur plusieurs partitions, qui sont dites « brochant sur le tout ». L'écartelé suit une règle spéciale : lorsque les quartiers sont tous différents, on les décrit successivement en haut à gauche (1), à droite (2), en bas à gauche (3) puis à droite (4). Dans le cas fréquent où les quartiers opposés en diagonale sont identiques, l'ordre de description sera 1 et 4, puis 2 et 3.

Certaines figures sont représentées habituellement selon une position particulière ou rangées d'office dans un ordre précis : ainsi, les animaux, sauf précision spéciale, sont placés de manière à montrer leur profil gauche (ils regardent vers dextre). Sauf mention spéciale, un lion est toujours rampant et regardant de profil, tandis qu'un léopard se dessine passant et regardant de face. Trois figures identiques sont souvent disposées deux en chef et une en pointe ; mais elles peuvent aussi être rangées en fasce, en pal, en bande etc... Elles sont dites « mal ordonnées » lorsqu'elles adoptent la position un, deux.

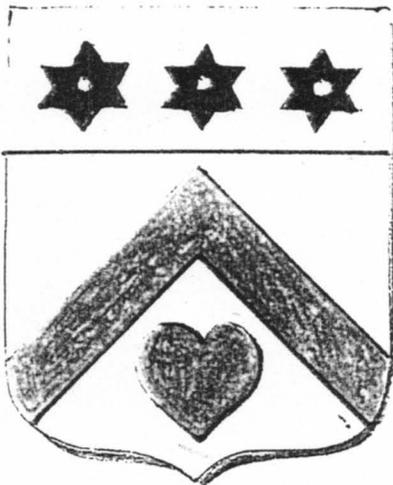


Figure A *Dessin I. Dufis*

En guise de synthèse, nous prendrons deux exemples de blasonnement simples.

Soit tout d'abord un écu divisé en deux parties par un trait horizontal situé au tiers supérieur, sur lequel figurent en haut trois molettes d'éperon noires sur fond doré (ou jaune²) côte à côte, et en bas un chevron bleu et un cœur rouge situé entre ses branches, le tout sur fond argenté (ou blanc) (fig. A) : Ce blason se lira : *d'argent au chevron d'azur accompagné en pointe d'un cœur de gueules ; au chef d'or chargé de trois molettes d'éperon de sable.*

¹ Les partitions résultent en effet de la combinaison de plusieurs écus qui, fusionnés, conservent leur propre autonomie au sein d'un blason unique.

² Il est plus esthétique de représenter l'or par la couleur jaune au lieu du doré, car celui-ci prend en imprimerie et avec le temps une teinte bronzée plus ou moins prononcée plutôt désagréable à l'œil. Il en est de même pour l'argent.

Un peu plus compliqué est l'écartelé qui montre aux premier et quatrième quartiers un lion rouge sur fond blanc, au deuxième quartier un château à deux tours et un donjon blancs sur fond rouge ; et au troisième un ange de même blanc sur fond rouge frappant de sa lance un monstre couché à terre, lui aussi blanc (commune de Lavardens, Gers - fig.B).

Le blasonnement est le suivant : *Écartelé, aux 1 et 4 d'argent au lion de gueules ; au 2 de gueules au château d'argent, ouvert, ajouré et maçonné de sable ; au 3 aussi de gueules à un Saint-Michel d'argent.*

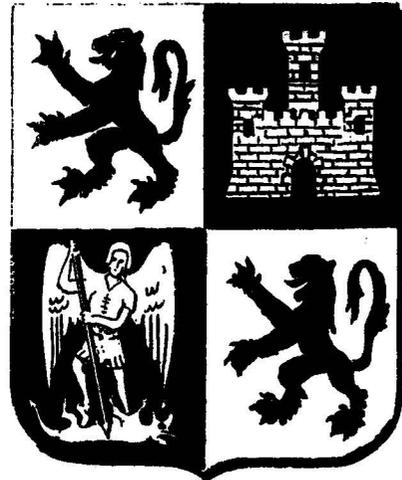


Figure B

Dessin I. Dufis

III.- EXPLOITATION GÉNÉALOGIQUE DES ARMOIRIES

La découverte d'armoiries lors des recherches généalogiques est une source d'information à ne jamais négliger, car elle peut contribuer à fournir des indices précieux.

Il faut en premier lieu distinguer selon les circonstances de la découverte :

➤ Les armoiries documentées : ce sont les armoiries qui sont accompagnées d'informations relatives au personnage qui les a portées (nom, titre, date). Leur utilité pourra s'avérer précieuse dans le cadre d'établissement d'une filiation, d'une alliance, d'un ordre de primogéniture par exemple.

➤ Les armoiries anonymes : ici, le problème majeur qu'elles posent est l'identification du porteur ; lorsque cette étape sera franchie, outre les informations précédemment rappelées, elles pourront permettre d'attribuer au personnage identifié la construction d'un immeuble, ou la propriété d'un objet mobilier, voire même contribuer à sa datation.

Mais il faut avouer d'emblée que l'utilisation de tels indices est extrêmement délicate et pleine de pièges ou d'embûches.

1.- IDENTIFICATION DU PORTEUR

Cette étape, qui pourrait être considérée comme une étape de base, repose sur un examen attentif de l'écu (et de ses ornements extérieurs lorsqu'ils existent). Les indications que l'on peut attendre de cet examen sont multiples. Mais, sauf dans le cas d'armoiries documentées, il est rare que l'on puisse identifier avec précision le porteur pour de multiples raisons.

1.- Aucun symbole (pièces, meubles ni couleur -souvent absente-) n'est spécifique. Mais des indices peuvent être tirés de l'examen du blason :

✓ la forme de l'écu (bouclier, losange ou ovale) peut renseigner sur le sexe ou la fonction du porteur ; mais se méfier des formes atypiques.

✓ les ornements extérieurs apportent des renseignements souvent utiles (timbre, couronne, colliers des ordres de chevalerie, simple cordelière).

- ✓ dans le cas des armoiries non nobles, la nature des meubles peut orienter vers un métier (instruments).
- ✓ il faut toujours avoir présent à l'esprit que les armes désignent plus volontiers un fief qu'un individu.
- ✓ la tâche d'identification est parfois facilitée dans le cas des armes dites parlantes, c'est-à-dire évoquant le nom de famille du titulaire à la manière d'un rébus (comte de Bar (deux bars adossés), marquis de Pins (un *pin*), maison de Nogaret (un *noyer*)).

2.- Par contre, la difficulté s'accroît lorsqu'on se trouve en présence d'armoiries difficiles à lire vu leur état (taille réduite d'un sceau, état du sceau, absence de couleur) ou encore par suite de la fantaisie du graveur. Plus des armes sont anciennes, et plus la fantaisie du dessinateur ou du graveur peut s'être donné libre cours.

Ainsi, il est difficile parfois de distinguer une bordure d'un écusson en coeur (dit aussi en abîme). Un exemple fameux est celui des armes de la maison de Comminges : on a cru pendant longtemps qu'elle portait quatre amandes pelées (*otelles* en héraldique) disposées en croix de Saint-André. On les blasonnait *de gueules à quatre otelles d'argent posées en sautoir*. On a reconnu aujourd'hui qu'il s'agit d'une croix pattée entourée d'une bordure ; et l'on blasonne *d'argent à la croix pattée de gueules à la bordure du même*.

3.- Surtout, le piège principal est la variabilité des armoiries, risque de fausse interprétation qui s'accroît avec l'ancienneté des armoiries.

Un individu pouvait changer ou modifier ses armoiries à l'occasion par exemple de l'acquisition d'un nouveau fief, de son mariage, de l'accession au titre paternel à la disparition du chef de famille. L'exemple le plus célèbre est celui du dauphin de France qui a parfois porté uniquement les armes du Dauphiné. Il ne faut pas non plus oublier les nombreux cas de succession où le testateur obligeait son héritier à relever son nom et ses armes.

L'émail de l'écu est très souvent non indiqué (sceau antérieur au XVII^{ème} siècle). Il peut être modifié. Même lorsqu'il est clairement indiqué, sa désignation peut-être dans certains cas ambiguë (exemples variables selon les armoriaux; cas particulier du *sinople* qui correspond aujourd'hui au vert et qui a autrefois signifié également rouge).

Les meubles peuvent être également transformés, souvent peu reconnaissables, voire totalement différents d'un écu à l'autre pour le même personnage !

Il est enfin fréquent qu'un illustrateur de l'Ancien Régime inverse la disposition des quartiers d'un écartelé. Cela tient fréquemment à ce qu'il a pris comme modèle le sceau du personnage qui est naturellement lui-même inversé pour assurer une empreinte conforme à la réalité.

Les raisons pour lesquelles il existe une grande variabilité des armes sont multiples :

- ✓ à la naissance, il n'est pas attribué d'armoiries.
- ✓ l'apparition des armes d'un individu, pouvant servir à dater un document, survient à un âge variable, qui n'est pas forcément la majorité légale du moment. Elle est en général d'autant plus précoce que la lignée à laquelle il appartient est plus noble.
- ✓ il est habituel que, lors d'une succession, le fils aîné prenne les armes de son père, en tant que premier héritier et chef de maison. Dans le même esprit, un personnage peut modifier ses armoiries à l'occasion de l'acquisition d'un nouveau fief.
- ✓ l'écu peut être modifié au moment du mariage, surtout lorsque l'épouse est d'un sang plus noble que l'époux.

- ✓ une transformation d'armoiries peut être la conséquence d'une succession : le testateur ayant posé comme condition à son légataire de "relever" son nom et ses armes.
- ✓ enfin, les armoiries peuvent encore subir une modification honorifique (apparition d'une fleur de lis sous l'ancien régime, ou d'abeilles sous le premier Empire). Par contre, les transformations dites infamantes (lion diffamé, représenté sans queue et sans griffes) ne se rencontrent que fort rarement, car elles n'étaient pas portées.

Une femme peut adopter diverses armoiries et en changer par la suite : elle peut choisir les armes de ses parents ; elle peut adopter des armoiries propres. Enfin, elle peut adopter à son mariage une partie de celles de son mari. Une alliance peut se concrétiser en héraldique par deux écus accolés ; ce dispositif évoque aussi un veuvage.

Il faut savoir également que les mêmes armes peuvent être portées par des familles totalement étrangères (du moins sans lien familial connu) : le suzerain peut concéder ses armes à son vassal ; deux personnages domiciliés en des lieux très éloignés l'un de l'autre peuvent porter le même écu (transgression à la règle fondamentale), dans la mesure où, par suite de cet éloignement, la confusion entre eux est improbable. Il est même arrivé qu'un personnage appose sur une charte un sceau "prêté" parce qu'il ne disposait pas du sien propre !

2.- ÉTABLISSEMENT D'UNE FILIATION : LA BRISURE

On appelle *brisure* en héraldique toute modification des armes familiales destinée à distinguer les membres d'une même famille, ou encore à affirmer pour un étranger, l'appartenance à une nouvelle famille, au moment d'une alliance ou d'une succession par exemple.

Une brisure peut porter sur n'importe quelle partie de l'écu et n'en conserver que l'élément considéré comme le plus représentatif. Elle peut donc concerner :

- ✓ l'émail (écu, pièce ou meuble)
- ✓ une *partition* (partage de l'écu) ; en général : partage vertical (*parti*), horizontal (*coupé*), en quartiers (*écartelé*)
- ✓ un changement des pièces ou des meubles
- ✓ une addition de pièces ou de meubles évocateurs de partition : bande, barre, **lambel**

Mais la brisure n'est pas obligatoire ; un fils cadet préférera souvent adopter les armes du fief secondaire qu'il reçoit en apanage. Et contrairement à une idée largement répandue, il n'y a pas de signe spécifique de bâtardise, mais en général la brisure sera plus apparente. Cependant, les fils naturels ont souvent adopté un écu d'argent au franc quartier aux armes de leur père. Enfin, on observe que les brisures tombent en désuétude dès le XV^{ème} siècle, sauf pour quelques grandes familles nobles.

3.- INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Outre l'identification d'un personnage ou la reconnaissance de sa parenté, les armoiries peuvent rendre des services complémentaires pour confirmer une alliance, indiquer une propriété ou même orienter vers la datation de l'adoption ou la concession d'armoiries.

1.- Alliance

Le meilleur indice d'une alliance en héraldique est l'existence de deux écus accolés (analogie avec les noms de famille composés). Malheureusement, cette indication ne constitue pas une preuve. D'autre part, deux époux peuvent réciproquement briser leurs armes de celles de leur conjoint.

2.- Propriété

À la disparition de la chevalerie, les armoiries ont perdu leur signification première de reconnaissance d'un chevalier armé. Elles n'ont plus été arborées dès lors que sur les documents iconographiques (représentations de batailles, de personnages, portraits, arbres généalogiques, etc...). Elles ont par contre toujours servi à orner les sceaux, donc à authentifier les documents mieux qu'une signature (surtout lorsque le *de cuius* ne savait pas signer !). Il n'est pas étonnant que leur emploi se soit généralisé pour marquer la propriété de biens mobiliers et immobiliers. Cette habitude, comme nous l'avons déjà vu, s'est établie entre le XIV^{ème} et le XV^{ème} siècle. Elle s'est par la suite amplifiée jusqu'à la Révolution.

Rappelons également qu'au XVIII^{ème} siècle, le droit de faire figurer des armes sur les constructions immobilières a été réservé à la classe noble.

3.- Datation

L'examen des armoiries peut parfois fournir un indice quant à l'époque de leur adoption, ou plutôt de leur création. C'est ainsi qu'au Moyen Âge, on adopte des armes simples, "pures", aux figures stylisées. Il se crée des habitudes héraldiques qui conduisent à préférer certains meubles plutôt que d'autres suivant la région à laquelle on appartient. Les figures les plus utilisées en France sont la croix (probablement sous l'influence des croisades) et le lion. Dans les pays anglo-saxons domine l'aigle. Les émaux les plus courants sont le rouge (gueules) et le bleu (azur), avec le jaune (or) ou le blanc (argent). Les fourrures (hermine et contre hermine, vair et contre vair) orientent plutôt vers l'ouest de la France. La combinaison gueules/or est plus valorisante que l'azur/argent. Mais l'héraldique napoléonienne a privilégié à l'opposé cette dernière combinaison, avec une fréquence accrue du sinople et l'utilisation des francs-quartiers comme indicatifs de titres ou fonctions³.

À compter du XVI^{ème} siècle, les armes sont plus chargées. C'est aussi vers cette époque qu'apparaissent les "grandes armes", appelées encore "pennons généalogiques" tendant à représenter en un seul blason tous les quartiers de noblesse d'un individu. On note également l'apparition de figures *au naturel*, dites encore *de carnation* par l'utilisation de la couleur de la peau.

Enfin, au XVIII^{ème} siècle, avec l'édit de Louis XIV prescrivant l'enregistrement des armoiries, apparaissent des armes imposées, souvent parlantes, conçues d'après le nom de famille ou la profession, mais qui ne seront pas en général arborées.

Au rétablissement des armoiries avec l'Empire est apparue une nouvelle héraldique plus signifiante, car plus codifiée, mais également beaucoup moins artistique avec comme caractéristiques le franc quartier de fonction, la fréquence du sinople et l'inversion de prééminence azur/or au lieu de gueules/argent.

³ Voir à ce sujet l'ouvrage de Lamarque (Ph.), *L'héraldique napoléonienne*, Ed. du Gui, Saint-Jorioz, 1999.

IV.- IDENTIFICATION DES ARMOIRIES ANONYMES

Les considérations qui précèdent laissent entrevoir le problème majeur que rencontre tout généalogiste amateur qui a le bonheur de rencontrer des armoiries : celui de leur identification. La résolution de ce problème passe inévitablement par deux stades : il faut savoir « lire » le blason, puis tenter son identification dans le cas d'armoiries anonymes. C'est là tout l'intérêt de la découverte d'armoiries, mais aussi le problème le plus difficile à résoudre. Au risque de décevoir, disons immédiatement qu'il est rarement résolu.

Lorsqu'un écu est documenté et compte tenu des remarques qui précèdent, il faut se souvenir qu'il n'est pas certain que le personnage auquel il est rattaché ait toujours utilisé le même. Donc, le même personnage pourvu sur un autre document d'un écu différent n'est pas obligatoirement un homonyme qui lui est étranger.

Mais que faire dans le cas le plus fréquent où l'on se trouve confronté à un écu anonyme ? Sauf dans les cas où, pour diverses raisons, l'identification est précieuse et où l'on ne peut que conseiller le recours à un généalogiste professionnel, trois démarches peuvent être envisagées :

Si l'on est dans le cas favorable d'un personnage supposé noble, le recours à l'armorial de Rietstap, ou mieux aux ouvrages de Louis d'Isarny-Gargas pour le Midi peut amener la solution.

Si l'on n'a aucun renseignement, on pourra rechercher dans un dictionnaire reclassant les armoiries à partir de leurs principaux meubles, et donnant le nom des familles qui les ont utilisés. On peut consulter le dictionnaire de Renesse (qui n'est qu'une table de l'armorial de Rietstap). Mais il est évident qu'aucun dictionnaire ne peut prétendre être exhaustif. Il faut également savoir que les recherches dans ces dictionnaires sont difficiles, car aucun consensus ne s'est établi pour un classement logique des armoiries.

Aujourd'hui, le recours à l'informatique peut s'avérer précieux, dans la mesure où existent des logiciels dotés d'algorithmes de recherche qui rendent le classement préalable inutile⁴. Mais comme l'écrit Michel Pastoureau : « *faire entrer le flair – outil indispensable à toute recherche – dans un logiciel ou dans un programme informatique est impossible*⁵ ».

Enfin, une dernière possibilité donnée aux généalogistes amateurs est le secours apporté par les cercles généalogiques. Mais dans ce domaine, la patience est de rigueur. Heureusement, c'est là une vertu que les généalogistes ont coutume de pratiquer !

* * * * *

* * * * *

* * * * *

* * * * *

* * * * *

*

⁴ On peut avoir recours, en particulier pour le Sud-ouest, au logiciel *De l'un en l'autre*, logiciel d'héraldique, par ABZAC (A. d'), CDRom n°2, 1999.

⁵ Pastoureau (M.), *Figures de l'héraldique*, Découvertes Gallimard, 1996, p.117. Michel Pastoureau est directeur d'études à l'École pratique des hautes études où il occupe depuis 1983 la chaire d'histoire de la symbolique occidentale. Il est membre de l'Académie internationale d'héraldique et vice-président de la Commission nationale d'héraldique.

